

Tarifs applicables en consultations externes

Actes	Tarifs en Euros
<u>AMI</u> : Acte infirmier	3,15
<u>G</u> : Consultation	30,00
<u>CCG</u> : Examen médical suivi de grossesse	19,00
<u>CNP</u> : Consultation neuro psychiatre	50,00
<u>CS</u> : Consult spécialiste	26,50
<u>CSC</u> : Consultation spécialiste (cardiologue)	47,73
<u>CSF</u> : Consultation sage-femme	23,00
<u>APC</u> : Consult spécialiste de niveau 3	60,00
<u>APU</u> : Consultation professeur	74,00
<u>DI</u> : Consultation de diététicienne	15,24
<u>PUFT</u> : Forfait de scanner	91,71
<u>SF</u> : Acte sage femme	3,20
<u>SP</u> : Acte suivi postnatal	3,20

Votre professionnel de santé pratique des honoraires conformes aux tarifs de la sécurité sociale. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqués, ou en cas de non-respect du parcours de soins"